

**DECISION SUR LA CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS
Doc. EX/CL/43 (III)**

Le Conseil exécutif :

1. **REITERE** l'appui de l'UA au projet de Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie, et le développement dans la région des Grands Lacs. La tenue de cette Conférence permettra de s'attaquer de manière globale et concertée à l'instabilité récurrente et aux autres problèmes connexes que connaît la région ;
2. **SE FELICITE** du fait que les pays de la région ont accueilli favorablement et à l'unanimité le projet de Conférence internationale, et ont fait leur la recommandation selon laquelle le processus préparatoire peut d'ores et déjà démarrer ; et **SE FELICITE** de la tenue de la première réunion des coordonnateurs nationaux de la Conférence internationale, les 23 et 24 juin 2003 à Nairobi (Kenya) ;
3. **SOULIGNE** l'importance que revêt l'appropriation de la Conférence par les pays de la région, et ce sur la base des décisions, déclarations et autres documents pertinents adoptés par l'OUA/UA sur la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la prévention et la gestion des conflits, ainsi que sur le développement et l'intégration économiques ;
4. **SOULIGNE** l'importance de la Déclaration solennelle sur la Conférence, sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique (CSSDCA), adoptée par le Sommet de Lomé en juillet 2000, et sa pertinence pour la Conférence envisagée sur les Grands Lacs ;
5. **SE REJOUIT** de l'appui politique et diplomatique des pays voisins de la région des Grands Lacs, ainsi que d'autres pays, au processus préparatoire et à la tenue de la Conférence ;
6. **ENCOURAGE** le Président de la Commission de l'Union africaine à poursuivre ses efforts conjointement avec les Nations unies et les Etats de la région et à prendre toutes les dispositions requises pour appuyer le processus préparatoire et contribuer au succès de la Conférence ;
7. **SE FELICITE** du partenariat actif et de la coopération fructueuse entre l'ONU et l'UA, notamment à travers le Bureau du représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs et l'envoyé spécial du Président de la Commission de l'UA, dans toutes les initiatives relatives à la préparation de la Conférence internationale ;
8. **LANCE un appel pressant** à la communauté internationale et plus particulièrement aux partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement pour qu'ils apportent leur soutien et leur concours politique, diplomatique, technique et financier à la préparation, à la tenue et au suivi de la Conférence internationale, afin d'en assurer le succès.